

Table des matières

Actualisation des autorisations pour les produits phytosanitaires 1/2022	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

Actualisation des autorisations pour les produits phytosanitaires 1/2022

Vous trouverez, en annexe de ce bulletin, une liste d'informations importantes établie par Martina Keller, Anouk Guyer et Matthias Lutz (Agroscope), relative aux autorisations de produits phytosanitaires en cultures maraîchères. Cette actualisation 1/2022 comprend les indications nouvelles, les autorisations d'urgence, les nouveaux produits et autorisations de mise sur le marché, les indications modifiées, et enfin les produits dont les délais d'utilisation seront échués au cours de l'année 2023.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Les captures de charançons de la tige du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*) sont encore rares. Dans les zones précoces, toutefois, un vol de colonisation peut se produire lors de jours ensoleillés, si la température de l'air atteint au moins 10 à 12° C (photo: Agroscope).



Photo 2: Dans les tunnels mobiles, il peut apparaître des nécroses et des brûlures à l'apex des feuilles d'épinard d'hiver (photo: Agroscope). L'alternance de nuits froides et de journées ensoleillées favorise ce phénomène.



Photo 3: On a constaté des attaques de mildiou (*Peronospora valerianellae*) sur mâche. Le fin duvet de sporanges du pathogène s'observe aussi à la face supérieure des feuilles (photo: Agroscope).



Photo 4: Les premières larves de mouches mineuses *Liriomyza* (*Liriomyza* spp.) forent leurs galeries sous-laminaires dans le feuillage de quelques cultures de tomates (photo: Agroscope).



Photo 5: Des taches argentées punctiformes – comme sur cette feuille d'aubergine – sont consécutives à une attaque de thrips (*Thrips tabaci*, *Frankliniella occidentalis*) (photo: Agroscope).



Photo 6: Les premiers foyers d'attaque d'oidium (*Oidium neolycopersici*) sur tomates de serre ont été observés (photo: Agroscope).



Photo 7: Ayant hiverné en laboratoire, dans les conditions optimisées d'une cage d'élevage, des adultes de punaises marbrées (*Halyomorpha halys*) ont commencé à pondre à fin janvier 2022 (photo: Agroscope).



Photo 8: Environ une semaine après la ponte, les premières nymphes (N1) ont éclos (photo: Agroscope). Cet élevage de référence permet de simuler, par approximation, la phénologie et le développement du ravageur après un hivernage dans des structures d'une serre.



Photo 9: Des nymphes N2 (photo: Agroscope) ont été observées dès le 14 février 2022. Il faut donc s'attendre à l'apparition de nymphes N3 dans la première décade de mars, comme ce fut le cas l'année passée dans notre élevage. C'est alors que des dégâts pourraient se produire.



Photo 10: Colonie de pucerons à stries vertes de la pomme de terre (*Macrosiphum euphorbiae*) sur une salade (photo: Agroscope).

Maintenir sous contrôle les pucerons en cultures de salades sous abris

Au cours des dernières semaines de l'hiver, les attaques de pucerons progressent rapidement sous abris. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire, en respectant le délai d'attente.

Pour lutter contre les pucerons sur les salades pommées cultivées sous abris, on obtient la meilleure protection de la jeune masse foliaire avec des substances actives systémiques tel spirotétramate (Movento SC; délai d'attente 2 semaines) ou les néonicotinoïdes acétamipride (divers produits; délai d'attente 2 semaines) et thiaméthoxame (Actara, Flagship; délai d'attente 1 semaine). **BiO:** l'azadirachtine A (BIOHOP DeNEEM, Neem MAAG, NeemAzaal-T/S) est partiellement systémique et peut être utilisée contre les pucerons sur salades pommées, avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 11: En cas d'attaque de pourriture grise (*Botrytis cinerea*), les salades pommées accusent un retard de croissance, puis flétrissent et jaunissent (photo: Agroscope).

Retard de croissance causé par des attaques de pourritures sur salade

La croissance des cultures s'accélère notablement durant cette période, mettant en évidence le retard de développement de certaines plantes, qui jaunissent puis finissent par flétrir. Il s'agit souvent d'effets consécutifs à l'attaque d'agents de pourritures des salades, dont la pourriture grise (*Botrytis cinerea*).

Pour lutter contre la pourriture grise sur salades pommées en cultures sous abris, on peut utiliser, avec un délai d'attente de 3 semaines, azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora + Priori Top; efficacité partielle), fluopyram (Moon Privilege), trifloxystrobine (Tega, Flint) ou trifloxystrobine + fluopyram (Moon Sensation). L'azoxystrobine (divers produits; efficacité partielle) est autorisée avec un délai d'attente de 2 semaines. Le fenhexamide (Teldor) peut être utilisé contre la pourriture grise sur salades pommées, avec un délai d'attente de 3 jours. **BiO:** est autorisée la bactérie antagoniste *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO), qui présente une efficacité partielle contre la pourriture grise.

On trouvera les prescriptions d'utilisation exactes dans DATAphyto ou dans la banque de données de l'OFAG.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATAphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Gaëtan Jaccard, Vincent Doimo & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Suzanne Schnieper, Liebegg, Gränichen (AG) Anouk Guyer, Martina Keller, Matthias Lutz & René Total (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos:	photos 1-2, 4-9, 11: C. Sauer (Agroscope); photo 3: W.E. Heller (Agroscope); photo 10: R. Total (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.